



Mairie de Montrottier  
Département du Rhône

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

### BUDGET PRINCIPAL

#### RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice 2023	1 002 552.45 €	1 297 906.10 €	838 515.12 €	558 089.40 €
Résultats de l'exercice 2023		295 353.65 €	280 425.72 €	
Reports de l'exercice 2022		95 757.94 €		1 186 254.82 €
Résultat cumulé (réalisations 2023 + reports 2022)		391 111.59 €		905 829.10 €
Restes à réaliser à reporter en 2024			843 850.07 €	51 369.00 €

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellés	Montants 2023	Variation observée entre 2022 et 2023
Chap. 011 – Charges à caractère général	355 025.03 €	+ 8.89 %
Chap.012 – Charges de personnel, frais assimilés	454 495.77 €	-15.88 €
Chap.014 – Atténuations de produits	35 036.16 €	
Chap.65 – Autres charges de gestion courante	128 755.99 €	- 0.86 %
Chap.66 – Charges financières	22 203.39 €	- 13.92 %
Chap.67 – Charges exceptionnelles	6 868.11 €	+ 6 502.11 €
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 002 384.45 €</b>	<b>+ 3.16 %</b>
Chap. 042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	168.00 €	- 248 519.77 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>168.00 €</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023</b>	<b>1 002 552.45 €</b>	<b>- 17.85 %</b>

Pas de cession en 2023

Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20240328-DE2024-14-1-BF  
Date de télétransmission : 04/04/2024  
Date de réception préfecture : 04/04/2024

Explications principales aux variations observées entre les dépenses réelles de fonctionnement 2022 et 2023	
Chap. 011 – Charges à caractère général	<b>Principales variations significatives :</b> ↗ Eau et assainissement : + 2 686.48 €, énergie – électricité : + 21 337.02 €, entretien et réparation des bâtiments : + 10 328.32 €, primes d'assurances : + 3 540.72 €, honoraires : + 13 222.94, frais de nettoyage des locaux : + 3 146.15 € / ↘ Chauffage urbain : - 8 074.13 €, entretien et réparation sur terrains : - 4 926.53 €, maintenance : - 4 744.75 €, taxes foncières : - 5 785.00 €.
Chap.012 – Charges de personnel, frais assimilés	<b>Principaux indicateurs :</b> ↗ Revalorisation du minimum de traitement ainsi que du point d'indice / ↗ Augmentation des charges de personnel titulaire et ↘ Diminution des charges de personnel non titulaire (2 stagiairisations – pas d'agent recenseur) / ↗ Augmentation de la cotisation versée en assurance du personnel.
Chap.014 – Atténuations de produits	Maintien du montant de l'attribution de compensation négative reversé à la CCMDL.
Chap.65 – Autres charges de gestion courante	<b>Principaux indicateurs :</b> ↗ (+) Admission de créances en non-valeur / Subvention communale au CCAS – ↘ (-) montant de la contribution versée à l'OGEC liée aux nombres d'enfants inscrits / Fin du système de gestion autonome du budget « fournitures scolaires » de l'école publique (compte 6574 vers 6067).
Chap.66 – Charges financières	Baisse des intérêts de la dette bancaire.
Chap.67 – Charges exceptionnelles	Annulation de titres sur exercices antérieurs.

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellés	Montants	Variation observée entre 2022 et 2023
Chap. 013 – Atténuations de charges	14 954.68 €	- 68.25 %
Chap.70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	181 380.19 €	+ 106.31 %
Chap.73 – Impôts et Taxes	692 167.64 €	+ 4.66 %
Chap.74 – Dotations et participations	302 287.39 €	- 8.58 %
Chap.75 – Autres produits de gestion courante	103 778.89 €	- 8.93 %
Chap.77 – Produits exceptionnels	3 337.31 €	221 622.08 €
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 297 906.10 €</b>	<b>-11.46 %</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0 €</b>	<b>- 26 519.77 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023</b>	<b>1 297 906.10 €</b>	<b>- 13.04 %</b>

Pas de cession en 2023

Explications principales aux variations observées entre les recettes réelles de fonctionnement 2022 et 2023	
Chap. 013 – Atténuations de charges	<b>Principales explications :</b> fin de mise à disposition d'un agent / ↘ IJ + indemnisations.
Chap.70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	<b>Principales variations significatives :</b> ↗ assurance – 2 sinistres (+ 28 775.51 €), cantine et périscolaire (+ 12 891.40 €), remboursement EDF contrats photovoltaïques Mairie / Ecole publique sur plusieurs années (52 809.27 €).
Chap.73 – Impôts et Taxes	<b>Variations significatives :</b> ↗ du produit de fiscalité directe locale (+ 7.07 %) -- <b>Rappel ↔ Augmentation du taux de TFPB de 2 % et</b>

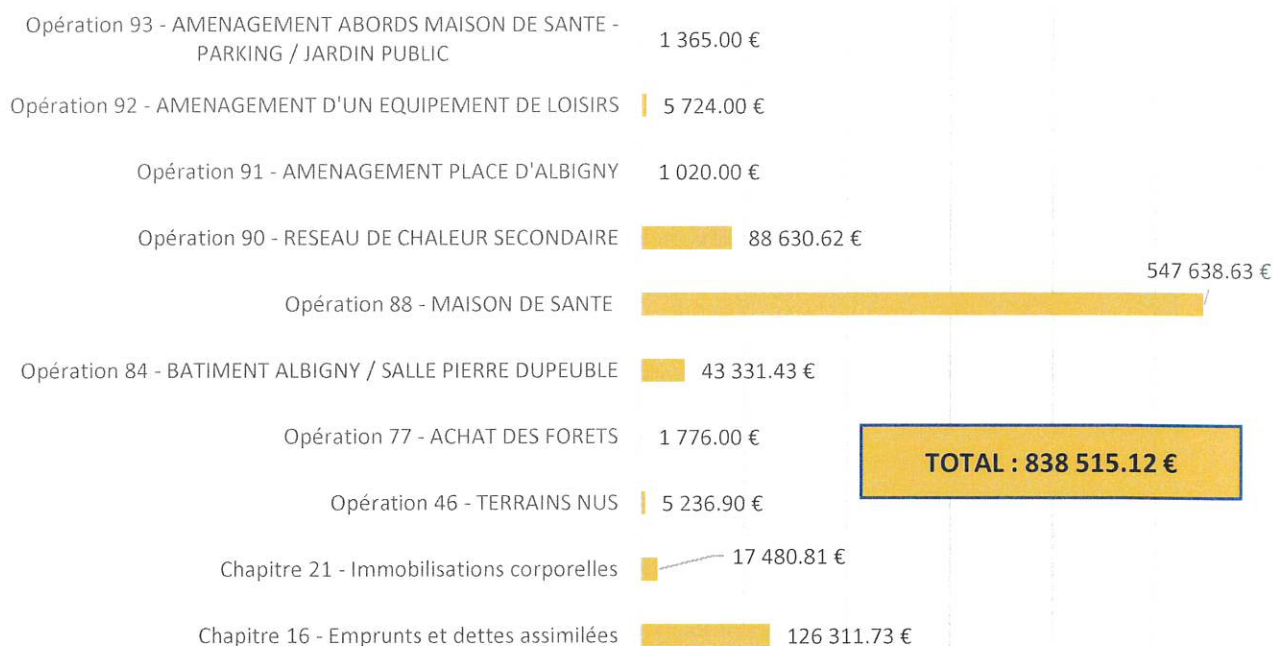
Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20240328-DE2024-14-1-BF  
Date de télétransmission : 04/04/2024  
Date de réception préfecture : 04/04/2024

	<b>de TH de 1.70 % en 2023</b> / Fiscalité indirecte locale -  Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement (- 6.96 %).
Chap.74 – Dotations et participations	Dotation Globale de Fonctionnement (+ 2.80 %) /  Compensation taux syndical 2021 – base TH (- 32 724 €).
Chap.75 – Autres produits de gestion courante	Mouvements du parc locatif et basculement des locations de place de stationnement au 70688.
Chap.77 – Produits exceptionnels	Pas de vente en 2023 – Dégrèvements de taxe foncière sur années antérieures.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### Répartition des dépenses d'investissement réalisées en 2023



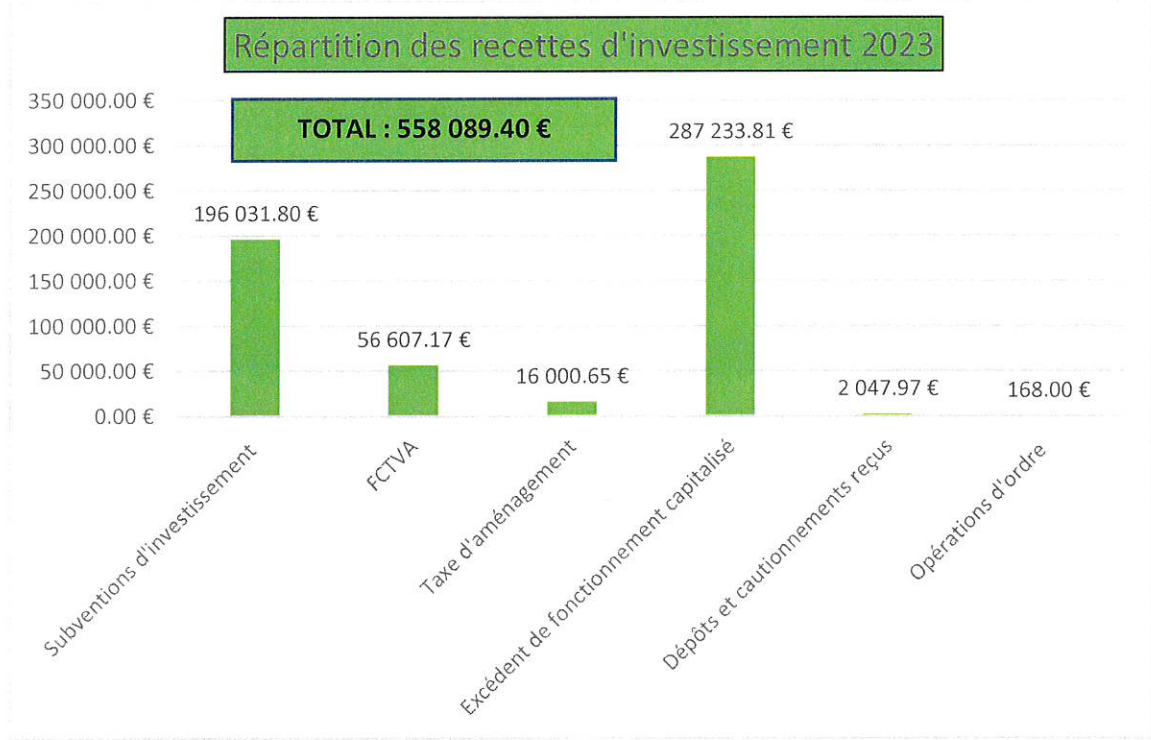
#### Restes à réaliser à reporter au Budget Primitif 2024

- Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées : 26 610.00 €
- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 7 800 €
- Opération 84 – BATIMENT ALBIGNY / SALLE PIERRE DUPEUBLE : 3 170.77 €
- Opération 88 – MAISON DE SANTE : 619 115.87 €
- Opération 90 – RESEAU DE CHALEUR SECONDAIRE : 145 828.03 €
- Opération 92 – AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE LOISIRS : 32 690.40 €
- Opération 93 – AMENAGEMENT ABORDS MAISON DE SANTE - PARKING / JARDIN PUBLIC : 8 635 €

**TOTAL : 843 850.07 €**

Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20240328-DE2024-14-1-BF  
Date de télétransmission : 04/04/2024  
Date de réception préfecture : 04/04/2024

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



### Zoom sur les subventions

Région AURA – 122 065 €

Maison de Santé - 1<sup>er</sup> acompte – (montant notifié – 200 000 €)

Etat – 73 966.80 €

Aire de jeux – DETR – acompte de 80 % (26 329.60 €)

Rénovation thermique des vestiaires du stade et de la salle Pierre Dupeuble – DSIL –

Avance de 30 % (14 754 €)

Réseau de chaleur secondaire – DSIL – Avance de 30 % (27 883.20 €)

Amendes de police 2023 – 5 000 € - sécurisation de la circulation piétonne en centre-bourg

Restes à réaliser à reporter au Budget Primitif 2024

Chapitre 13 (opération 88 – MAISON DE SANTE) – Etat - Acompte DSIL 20 % : 51 369 €

**TOTAL : 51 369.00 €**

## EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

Effectifs pourvus sur emplois budgétaires permanents en Equivalent Temps Plein annuel Travaillé (ETPT) au 31/12/2023 :

- Agents stagiaires et titulaires :
  - Filière administrative : 2.94
  - Filière technique : 6.20
  - Filière médico-sociale : 0.75
- Agent non titulaire :
  - Filière culturelle : 0.51.

TOTAL : 10.40

Nombre d'agents occupant un emploi non permanent au 31/12/2023 : 3/ ETPT : 0.49. Emplois occupés : agents de surveillance du temps méridien (2), agent polyvalent (1).

### Indemnités de fonction 2023 des élus locaux (en € brut)

Maire : 25 112.94 €

Adjoints : 38 545.44 €

### ZOOM SUR LES DEPENSES ASSOCIEES A L'EPIDEMIE DE COVID 19 EN 2023

Tests covid-19 : 16.75 €

Gel hydroalcoolique : 19.20 €

Produits d'entretien : 3 819.60 €

TOTAL : 3 855.55 €

## BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT MONTROTTIER

### RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice 2023	10 330.00 €	10 330.00 €	2 254.00 €	0 €
Résultats de l'exercice 2023			2 254.00 €	
Reports de l'exercice 2022	5 443.18 €		329 676.63 €	
Résultat cumulé (réalisations 2023 + reports 2022)	5 443.18 €		331 930.63 €	
Restes à réaliser à reporter en 2024				

Etat des réalisations de l'exercice : Etude hydraulique et test de perméabilité + 50 % phase AVP – Définition technique et financière + reprise écritures 2022 avec TVA + écritures d'ordre.

Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20240328-DE2024-14-1-BF  
Date de télétransmission : 04/04/2024  
Date de réception préfecture : 04/04/2024

## BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT LA MADELEINE

### RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice 2023	762.80 €	762.80 €	26 076.60 €	0 €
Résultats de l'exercice 2023			26 076.60 €	
Reports de l'exercice 2022			392 263.37 €	
Résultat cumulé (réalisations 2023 + reports 2022)			418 339.97 €	
Restes à réaliser à reporter en 2024				

Etat des réalisations de l'exercice : Annuité de la dette + écritures d'ordre.

### LA DETTE COMMUNALE AU 31/12/2023

#### Structure de la dette bancaire communale au 31/12/2023

⇒ 4 emprunts à taux fixe (A1) – Aucun emprunt classifié à risque selon la charte Gissler

#### Annuité de la dette 2023

Capital : 149 214.98 € / Intérêts : 22 584.79 € ⇔ 171 799.77 €

#### Etat de la dette communale au 31/12/2023

Emprunts et dettes financières divers : 8 082.71 € (cautions)

Emprunts souscrits auprès des établissements de crédits (dette bancaire) : 977 710.49 € (budget principal)

Capital restant dû au 31/12/2023 : 985 793.20 €

#### Analyse de la dette au 31/12/2023

Recettes réelles 2023 – budget principal : 1 297 906.10 €

Dépenses réelles 2023 – budget principal : 1 002 384.45 €

CAF brute au 31/12/2023 [recettes réelles (diminué du montant des produits de cessions) – dépenses réelles] : 295 521.65 €

CAF nette au 31/12/2023 [CAF brute – annuité en capital de la dette] : 295 521.65 € - 149 214.98 € = 146 306.67 €

En cours de la dette au 31/12/2023 : 985 793.20 €

Capacité de désendettement au 31/12/2023 [En cours de la dette / CAF brute] : 3.34 années.

Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20240328-BF-2023-144-BE  
Date de télétransmission : 04/04/2024  
Date de réception préfecture : 04/04/2024

